

Adresse de la commune de Villefort, qui renouvelle son serment à la patrie et félicite la Convention d'avoir étouffé la conspiration fomentée dans les ténèbres, lors de la séance du 19 germinal an II (8 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Villefort, qui renouvelle son serment à la patrie et félicite la Convention d'avoir étouffé la conspiration fomentée dans les ténèbres, lors de la séance du 19 germinal an II (8 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 311-312;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29263_t1_0311_0000_3

Fichier pdf généré le 01/02/2023

La Société vient d'être épurée par Bernard; nous le verrons sous peu dans nos murs.

Fais moi l'amitié de me répondre; je suis avec fraternité ton concitoyen. Vive la République.»

MASSON-MARINELAT (maire).

[P.V. de la fête du 10 niv. II.]

Rendre hommage aux talents, célébrer les vertus, immortaliser le patriotisme des intrépides défenseurs de ses droits fut toujours le devoir le plus cher au peuple et celui qu'il remplit avec la plus vive satisfaction.

Nous admirâmes trop peu de tems les vertus peu communes des généreux Marat et Lepelletier : nous avons trop tôt pleuré leur mort, glorieuse il est vrai pour eux mais funeste pour nous. Nos cœurs pénétrés de reconnaissance pour ces héros de notre liberté, accablés du chagrin de les voir dans la tombe, ont cherché à se soulager de ce double fardeau en leur rendant dans une fête publique le tribut immense que nous devons à leur intrépide dévouement. Ce ne fut point une foible et peu nombreuse section du peuple qui remplit ce devoir sacré, mais une masse importante de toutes les communes du district. Elles avoient été invitées à cette auguste fête et s'y étoient rendues avec empressement.

Le décadi 10 nivôse, les c^{ns} des campagnes se rendirent en foule dans le sein de la société populaire. La garde nat. de Beaune, assemblée en armes bordoit les avenues qui y conduisent.

La marche s'ouvrit. Les bustes chéris des illustres Marat et Lepelletier, placés à la tête des bataillons étoient suivis par des vétérans accompagnés d'enfants, entourés des autorités constituées. Ils ranimoient par leur présence l'ardeur républicaine de tous les citoyens. Ils furent ainsi conduits vers les différents arbres de la liberté; on y prononça des discours en leur honneur; différentes himnes patriotiques y furent chantées. La marche se dirigea ensuite vers le temple de la Raison; les bustes placés en face de la tribune, un discours fut prononcé pour l'inauguration du temple. Après avoir rappelé au peuple tous les maux dont le despotisme l'avoit accablé pendant nombre de siècles, après lui avoir montré combien le stupide fanatisme, en abrutissant les mortels leur avoit causé de malheurs, l'orateur fit voir les bienfaits que promettent la chute des tyrans et le règne de la saine philosophie. Il finit par ces mots : « Renonçons donc pour jamais à toutes « sortes de superstitions, abjurons pour tout- « jour les erreurs du fanatisme, n'adorons plus « que la raison universelle; ne rendons plus « d'hommages qu'à l'Être Suprême et la li- « berté ». A peine avoit-il achevé, que les cris de : *Nous le jurons tous, nous ne voulons à l'avenir d'autre culte que celui de la raison et de la philosophie. Ces cris furent bientôt suivis de ceux de : Vive la République, annonce certaine de l'assentiment du peuple et de son horreur pour le fanatisme et la tyrannie.*

Ce mouvement sublime du peuple vers la raison et la philosophie terminé, les bustes de Marat et Lepelletier furent reportés en triomphe à la Société populaire. Les vertus républicaines de ces illustres victimes de la tyrannie furent dignement célébrées; leur dévouement à la chose

publique fut rappelé au peuple dont ils furent toujours les amis; et les cris prolongés de : Vive la Montagne! furent une preuve éclatante de notre attachement aux principes que celle-ci a toujours professés et auxquels nous sommes et serons invariablement attachés. Vive la Montagne! Vive la Convention! Vive la République.»

CHANTRIER (juge), OUDOT fils, LIGERY (Adm. du distr.), LAVERDET, LULOTTE cadet, MONNOT puiné (Adm. du distr.), BOUILLOT, COUSSEIN, PIRARD, SIREDEY SIGNIOL, JORVALIDE, GAUTIER, J. BOSCH, POUPON, CHARBONNIER, GUINARD, DOUBLEAU, PARTHAUX, BERTAUX, B. CAILLET, BOLODE, VERNOY, GILLET, P. GUIAUMAS, MACHEVEAT, PUCCARD-BOUDIER, C. ROUX, MILLOT, LAVIROTTE, BOUCHARD, FAYE, DUPONT, BRESTIN, DAMBRUN, SAIFARD, GUINARD, CONSTANTIN père, RICHARD, R. MAROT, LEFLERNE. VOLLOT, PAQUELIN, FLAGEOT, CORNETTE, N. MALLARD, MILLOT, BOULARD, CAGE (juge de paix), DELETTRE, FOURCHOTTE, FRILLARD, GORIOLE, BERNARDOT, MUGUERET, PROST fils, FORNERET, MAUFOUX, CAMUT, BALAY, GAUDET père, FANTON, MURE, SANDIER, EDOUARD, BAZEROLLE, BERTRAND, QUINARD fils, BOUGEREAU, PAULET, BEAU, CHOSAGNE, GUYOT, MICHELOT, GILLIOTTE, CARTIER, SAUSSET, BARDET, PICHON, MICHELOT, LABORDE, FAGE, BOUDIER, CIROLLE, JOUARD, BARAULT, NICOLLE, CRASIN, FONTON, H. DE LA PLACE, GERVIER, BINET, THEVENOT fils, BOURGEOIS, C^{ns} LUCOTTE, BOULÉ, MARGUERITTE, BERNARD, F. VIGÉ, v^o BOURLIER (institutrice), GUYARD, MOYNE, A. DECLAIR, J. ROBIER femme LAPORTE, P. BROUVIER, TIXIER, FOURNIER, GUYARD, SURDELLEN, BARAULT père, N. GOUDIER, MASSON BOUVIER, L'HUILIER, D. FOUCHÉ, FAURE, RAINARD, BERTEAUX, MORISSET, VOILLÉ, SAINTOUR fils, DERROT, PICHON, H. BOLTH, LACQUIN, ELIET fils, BAZEULLE, GAVINET puiné, MOYNE, MANDIN, LUBEAU, ROBERT, GRIVOT fils, JOSSETTE, VIGOUREUX, BÉRICARD, CAUDRÉ, P. GUILLEMOT (juge), GERMAIN, GOROVOLAT fils, SAUVAGE, CHAUVELOT, FAINEAUX, FAILLARD, E. MALLARD, PITARD, N. DELAPLACE, GAUTHIER, LEGRAND, GRIVOT, CHAUVAU, BOUREREAU père, LALIGAND père, AMYOT LAMBERT, TIGERET, B. PICARD, B. MARTIN, CHEVALIER, TAINTURIER, PICARD, JACQUELIN, L'HUILIER, TROST fils, FOURRAT fils, ROBELIN GILLIOTTE, PERTUISOT [61 signatures illisibles].

[La comm. de Villefort, à la Conv.; 8 germ. II] (1).

« Représentants du peuple,

Encore une conspiration! Eh quoi, les factions, les ennemis secrets de la liberté ne seront-ils jamais atterés par les exemples terribles que la justice du peuple a si souvent mis devant leurs yeux? les verrons-nous toujours, comme des nouveaux Prothées, se reproduire et paraître sous des formes différentes? Vous avez abattu l'aristocratie altière, anéanti l'orgueilleux fanatisme, et vous venez encore d'étouf-

(1) C 300, pl. 1056, p. 1 et 3; Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl^t) et 28 germ. (2^e suppl^t), J. Mont., n° 148; Débats, n° 571, p. 395.

fer dans son berceau une conspiration plus dangereuse fomentée dans les ténèbres. Ses complices, pour mieux écarter les soupçons, étoient parvenus sous le masque du patriotisme à se populariser. Les scélérats ! ils travaillaient à perdre le peuple par lui même, en l'entraînant dans la corruption et les excès qui en sont la suite, crime dont la nouveauté étonne dont, dont l'horreur fait frémir les vrais républicains, et dont la découverte fera trembler les despotes et leurs satellites et attirera sur vous les bénédictions du peuple français.

Représentans, vous avez donc sauvé encore une fois la patrie, fondateurs, soutiens et sauveurs de la république, que de droits ces titres vous donnent à notre reconnaissance ! Mais ce n'est pas tout. Si votre œil vigilant a su percer dans l'obscurité de cette infâme conspiration, qu'il continue d'en suivre les traces et les ramifications. Immobiles sur la Montagne où vos vertus vous ont élevé, du haut de son sommet, dévoilez tous les complices, tonnez, frappez sans cesse sur eux; s'ils ont abusé de l'indulgence nationale, qu'ils en éprouvent toute la sévérité; précipitez-les dans l'abîme qu'ils avoient eux mêmes ouvert pour y plonger le peuple; que leur punition soit aussi éclatante que leurs trames étoient ténébreuses; qu'elle imprime la terreur dans l'âme de ceux qui conservent encore le moindre levain de sédition. Qu'elle purge enfin la république de tous les perfides qui n'affectent un patriotisme faux et exagéré que pour avilir et détruire le véritable.

Voilà, représentans du peuple, les vœux, les désirs des citoyens de cette commune qui seconderont sans cesse vos vues salutaires avec tout le zèle et l'activité dont des sincères amis de la liberté peuvent être susceptibles. La république et la Montagne seront toujours l'objet de notre amour, et la liberté ou la mort, notre devise. »

GENNAT (maire), REBOUL fils (off. mun.), BORELLI fils (off. mun.), BORTANIER (off. mun.), COSTE (agent nat.), LEYRETE (notable), JOURDAN, MARLE, HARIMÈRE (notable), IMBERT (notable), CAYROCHE (notable).

[*La Sté popul. de Villefort, à la Conv.; s. d.*]

« Représentans du peuple,

Toujours en raison des périls votre courage a pris une nouvelle énergie; par des mesures vigoureuses vous avez déjoué une conspiration profondément atroce. Les monstres étoient d'autant plus dangereux qu'ils vouloient étouffer la liberté en feignant de la caresser, que le glaive de la loi venge promptement le peuple, que la punition de ces traîtres soit aussi écrasante que leur complot étoit noir.

En vain auriez-vous appelé le peuple à l'exercice de sa souveraineté. Vainement auriez-vous présenté à l'univers étonné le spectacle imposant de toutes les vertus; si les agents secondaires de la Révolution ne sont pas eux-mêmes vertueux, vous n'aurez encore rien fait pour elle.

Sans la probité tout se corrompt; avec elle et de la moralité aurions-nous vu des fonctionnaires publics machiner en silence la perte du peuple ? Cette trame, grâce à votre génie a

bientôt été anéantie. Utilisons les dangers où ces hommes mille fois pervers, ont pensé entraîner la république. Ne jugeons nos mandataires que pour leur action. Portez une loi régénératrice: outre un certificat de civisme; exigez de tous les fonctionnaires publics, une attestation de probité et de bonnes mœurs. C'est par la vertu que vous avez fondé la république, ce n'est que par la vertu qu'elle peut s'élever et s'affermir.

Représentans, soyez à jamais bénis de votre immortel décret sur l'abolition de l'esclavage. Les affriquains ne cultiveront donc plus, avec des mains chargées de chaînes, les contrées arrosées de leurs larmes. Puissent nos vœux s'effectuer ! Et que bientôt l'univers soit affranchi du joug tyrannique !

Continuez à vous livrer avec calme à vos glorieux travaux, nous vouons une haine imcable aux traîtres et nous renouvellons avec enthousiasme le serment si cher à nos cœurs de vivre libres ou de mourir. Vive la Montagne. Vive la République. »

CHAT (présid.), BORELLI fils, BONNET (off. de santé), BENOÎT, LARECOUSE, CHAUCHOT, LIGREU, PORTANIER, REBOUL, BONICEL, CAYROCHE, FRAISSE, GENNANT (maire), ROLIER Michèle, BALDIT, MICHEL, BORTANIER, B. COSTE, BLANC cadet, GENNER, BALDIT, Ch. ESCALIER, CHAT, DOMERGUE, ANDRÉ, CHAZATELLE, A. TESSIER, LABAUME, A. BALDIT, CARROREY, SALLE, LAVIE, LETHÉBAUD, DAIRET, V^or TASSIER, CASTANIER, PARANT, TALHER, ROURE, ROURE, RIEUSSET, SAUVEN, THIBAUD, ALMARAS, BORELLI, (agent nat., ex-présid.).

c

[*La Sté popul. de Cubjæ, à la Conv.; 8 germ. II*] (1).

« Législateurs.

Et nous aussi, nous faisons des sacrifices pour la prospérité de la République. Nous en avons fait et nous en ferons jusqu'au moment qu'elle ne comptera plus d'ennemis. Nous avons envoyé le tridi de la première décade de germinal à l'administration de notre district, 49 chemises, 15 paires de bas, 3 draps de lit, 275 fr. en assignats et 24 fr. en numéraire, le tout destiné à nos intrépides guerriers de l'armée des Pyrénées qui bientôt vont faire danser la Carmagnole aux imbéciles espagnols.

Montagnards redoutables, restez fermes au poste que nous vous avons confié et que vous soutenez avec tant d'énergie, et malgré les écueils qui entourent encore le vaisseau de la liberté, ne quittez son gouvernail que lorsque vous l'aurez conduit au port du salut; quand à nous qui n'en sommes que les avirons, nous ramerons sans cesse pour soulager le timonier dans les ouragans les plus violents. Guerre aux tyrans, paix aux chamières,

Vive la République, vivent les sans-culottes. Salut, union et fraternité. »

GAILLARD (présid.), LATOUR (vice-présid.), RICHARD, BEAULIEU.

(1) C 297, pl. 1024, p. 5; Bⁱⁿ, 28 germ. (2^e suppl^l).